

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents : **25**

Représentés : **4**

Qui ont pris part à la délibération : **29**

Date de la convocation : **23/02/2024**

Date d'affichage : **27/02/2024**

de la commune de COGOLIN

Séance du lundi 04 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **quatre MARS à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

PRESENTS :

Christiane LARDAT – Audrey TROIN – Patrick GARNIER – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Jacki KLINGER – Patricia PENCHENAT – René LE VIAVANT – Danielle CERTIER – Elisabeth CAILLAT – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Jean-Pascal GARNIER – Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Jean-François BERNIGUET – Julie LEPLAIDEUR – Pierre NOURRY –

POUVOIRS :

Corinne VERNEUIL	à	Christiane LARDAT
Isabelle BRUSSAT	à	Sonia BRASSEUR
Florian VYERS	à	Patricia PENCHENAT
Bernadette BOUCQUEY	à	Isabelle FARNET-RISSO

ABSENTS :

Erwan DE KERSAINTGILLY – Michaël RIGAUD – Christelle TAXI – Audrey MICHEL –

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

Conformément à l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que « *le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.* », le conseil municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières

N° 2024/03/04-09

BILAN ANNUEL DES OPERATIONS IMMOBILIERES – EXERCICE 2023

N° 2024/03/04-09**BILAN ANNUEL DES OPERATIONS IMMOBILIERES – EXERCICE 2023**

réalisées par la commune sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2023, retrace par le compte administratif.

Les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2023 sont les suivantes :

ACQUISITIONS FONCIERES

Date de l'acte	Nom du vendeur	Adresse	Références cadastrales	Superficie	Nature de l'immeuble	Prix
12/07/2023	Mme Amélie VALETTE	La Cauquière Lot 694	AR 152 – AR 174	41,30 m ²	Local commercial RDC bâtiment B	70 000 €
18/07/2023	Mme Magali ICARD M. Jean-Paul ICARD	8, rue Henri Martin	A0 324	101 m ²	Hangar avec terrain attenant	80 000 €
05/10/2023	SAS BP MIXTE (LA POSTE)	avenue des Mûriers	AS 90	89 m ²	Voirie	3 300 €
10/10/2023	Clos Aristide	avenue Sigismond Coulet	AT 155p	32 m ²	Délaissé de voirie	600 €
20/12/2023	LIDL	avenue des Narcisses	BB 184 (BB 3p)	203 m ²	Délaissé de voirie	1 € non recouvrable

VENTE D'IMMEUBLES COMMUNAUX

Date de l'acte	Nom de l'acquéreur	Références cadastrales	Situation	Superficie	Prix
13/09/2023	Syndicat des copropriétaires les hameaux de la Cauquière représenté par FONCIA	AR 149 150 154 152 174	avenue Jacques de Cuers	1 636 m ²	1 € non recouvrable

MISES A BAIL

Date de l'acte	Nom de l'Acquéreur	Références cadastrales	Situation	Superficie	Durée
NEANT					

N° 2024/03/04-09

BILAN ANNUEL DES OPERATIONS IMMOBILIERES – EXERCICE 2023

DROITS REELS IMMOBILIERS

(Usufruit, nue-propriété, servitudes, lots de copropriété, droit d'usage, hypothèques, privilèges)

Parcelle	Adresse	Bénéficiaire	Projet	Tarif	Délibération
section AK 86 – 87	lieudit "Vausseruègne"	ENEDIS	Renforcement raccordement	112 €	2023/04/04-26 du 04/04/2023
24/04/23	Servitude de passage et occupation temporaire	M. MARCELIN-ANASTHASE Paul/commune	AT 241	avenue Georges Clémenceau	1811 m ²
section AX n° 230, n° 241, n° 242, n° 245, n° 250 et n° 251	lieudits « Les Faïsses » et « Le Village »	communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez	Doublement de la conduite d'adduction d'eau potable entre l'usine de la Verne sise à La Mole et l'usine de la Mole sise à Cogolin	Gratuit	2023/07/04-25 du 04/07/2023
section AS n° 194 et 211	avenue du Contant	ENEDIS	Raccordement électrique programme immobilier "Echappée Golfe"	20,00 €	2023/11/27-18 du 27/11/2023
passage sous voie	chemin de Radasse	Groupe EDOUARD DENIS PACA	Servitude de tréfonds - programme immobilier "L'Horizon"	Gratuit	2023/11/27-19 du 27/11/2023

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir prendre acte du bilan des opérations immobilières de l'année 2023.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2241-1,

Vu le bilan de l'année 2023 ci-dessus,



N° 2024/03/04-09

BILAN ANNUEL DES OPERATIONS IMMOBILIERES – EXERCICE 2023

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal :

PREND ACTE du bilan des opérations immobilières pour l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE - 22 POUR – 7 CONTRE** (Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY).

Le maire,

Le secrétaire,

Marc Etienne LANSADE

Geoffrey PECAUD

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours Citoyens », accessible sur le site internet www.telerecours.fr.